2. Droit d'auteur :

Le droit d'auteur protège le créateur en lui accordant un contrôle exclusif sur l'utilisation de sa création, notamment la reproduction, la distribution, la représentation publique, la mise à jour ou la création d'œuvres dérivées.

2. 1. Droit d'auteur dans l'environnement numérique :

Le droit d'auteur dans l'environnement électronique consiste protéger les œuvres et les créations de tout vol, copiage ou appropriation indue. Le droit d'auteur dans l'environnement numérique est complexe, il présente des défis uniques en raison de la facilité à accéder, manipuler, copier et même modifier et s'approprier des réalisations d'autrui. Ainsi, il s'avère que le droit d'auteur est primordial dans ce temps pour bénéficier de la protection de ses créations. Notons ici que la réalisation doit être suffisamment originale, cela signifie qu'elle doit résulter d'un choix créatif et d'une investigation non triviale. On distingue deux types de droit d'auteur dans l'environnement numérique :

- **Droit d'auteur de bases de données :**

Une base de données est un système organisé de stockage et de gestion de données. Elle est conçue pour permettre la récupération, la manipulation et la gestion efficace des informations. Les données peuvent être de différentes formes, tels que des textes, des nombres, des dates, des images, des vidéos, etc. elles sont organisées dans de tableaux ou dans des matrices en enregistrements (appelés lignes ou entrées) et en champs (appelés colonnes ou attributs). La gestion d'une base de données se fait par un logiciel informatique.

Le droit d'auteur de bases de données protège la structure, l'organisation et la présentation de la base de données est protégée, mais pas les données elles-mêmes. Après avoir s'assurer que l'œuvre elle-même est intellectuelle et originale, le droit d'auteur de bases de données garantit la protection des formulaires, des rapports, des

schémas, des graphiques, des tableaux et autres éléments qui reflètent la créativité de l'auteur dans la manière dont les données sont arrangées ou présentées.

La durée de protection du droit d'auteur dans l'environnement électronique varie selon les législations nationales, souvent pendant la vie de l'auteur plus un certain nombre d'année après sa mort.

- **Droit d'auteur des logiciels :**

Le droit d'auteur des logiciels protège les logiciels dès qu'ils sont créés et fixés dans un support tangible. Le code source du logiciel (le texte lisible par l'homme), le code objet (le code binaire exécutable par l'ordinateur) et toute documentation associée, sont concernés par le droit d'auteur.

La séquence et l'organisation du code, ainsi que toute expression créative incorporée, sont protégés. Cela implique les algorithmes, les fonctions, les classes, les routines et autres éléments du logiciel qui résultent d'un effort créatif de l'auteur.

Par ailleurs, les idées, les méthodes, les systèmes ou les fonctionnalités d'un logiciel peuvent être librement utilisées ou reproduites puisqu'elles ne sont pas protégées par le droit d'auteur. C'est uniquement la manière spécifique dont elles sont mises en œuvre qui est interdite à reproduite.

D'autre part, les développeurs disposent du contrôle exclusif sur la modification, la distribution, la reproduction et la création de logiciels dérivés. De plus, ils définissent les conditions d'utilisation et de distribution en commercialisant des licences logicielles. Les licences peuvent varier en termes de restrictions, telles que les licences propriétaires qui limitent l'utilisation et la distribution, ou les licences open source qui permettent une utilisation plus libre du code source. Toute modification ou distribution non autorisée peut constituer une violation du droit d'auteur.

- **Cas spécifique des logiciels libres :**

Dans l'environnement numérique, les logiciels libres sont des logiciels dont le code source est ouvert, ce qui signifie que les utilisateurs ont le droit d'accéder au code source, de l'utiliser, de le modifier et de le distribuer librement.

Les détenteurs des droits d'auteur des logiciels libres conservent toujours leurs droits, mais préfèrent impliquer les utilisateurs au développement et à l'amélioration des logiciels. Pour eux, c'est d'une manière qui encourage l'innovation tout en favorisant la collaboration et le partage. Toutefois, les droits des développeurs, les devoirs des utilisateurs et la manière d'utiliser ces logiciels libres appelés « open source », sont régies par des licences.

Bien que les logiciels libres soient distribués gratuitement, les services de support, de formation, de personnalisation, de conseil, ou la vente de versions améliorées ou de fonctionnalités supplémentaires du logiciel sont souvent payants.

2. 2. Droit d'auteur dans l'internet et le commerce électronique :

On sous-entend par commerce électronique ou « e-commerce », la vente et l'achat de biens ou de services via internet où à travers d'autres réseaux électroniques. Il s'agit des transactions commerciales via des sites web, concernant des biens matériels tels que des articles électroménagers, et des services en ligne tels que des réservations d'hôtels. Si le site web est créé par une entreprise, on parle de boutiques en ligne, en revanche, si le site web regroupe plusieurs vendeurs tel que « Amazon », on parle de plateforme de marché ou « marketplaces ». Notons qu'il existe des transactions appelées B2B, c'est des opérations de vente en gros qui s'effectuent entre entreprises via des plateformes en ligne.

Pour promouvoir la vente de ses produits ou de ses services, souvent les entreprises ont recours à créer des blogs, des vidéos explicatives… Le droit d'auteur intervient pour protéger ce contenu audio-visuel tout comme il protège les produits mise en vente

Par ailleurs, les plateformes de e-commerce qui sont également responsables de la gestion et de la distribution de produits, doivent mettre en place des politiques et des

procédures pour éviter la vente de produits contrefaits et pour empêcher la violation des droits d'auteur sur leurs plateformes.

Le droit d'auteur vise à organiser les transactions de ventes et achat à travers de règlement typique qui requiert à des contrats et des accords de licence entre les entreprises impliquées dans le commerce électronique et les utilisateurs. Ces contrats incluent les termes relatifs à la rémunération, aux droits d'utilisation et aux responsabilités en matière de respect des droits d'auteur.

- **Droit des noms de domaine :**

Les noms de domaine font référence aux adresses web utilisées pour accéder à des sites internet. Leur utilisation dans le e-commerce soulève plusieurs questions juridiques. Par conséquent, les entreprises doivent être conscientes des risques associés à l'utilisation de noms de domaine dans le cadre de leurs activités en ligne. Elles doivent choisir et enregistrer des noms de domaine pertinents pour leur activité commerciale, pour minimiser le risque de conflits de noms. Dans le cas où des litiges surviennent entre deux parties, qui revendiquent le même nom de domaine ou lorsqu'il y'a similitude entre un nom de domaine et une marque existante, des organismes spécifiques tranchent, à l'image de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Par ailleurs, les entreprises peuvent acquérir ou transférer un nom de domaine en l'achetant ou le vendant tout en respectant la loi e vigueur et en s'assurant que cette démarche n'entraine pas de conflits avec les tiers.

Attention

Les entreprises doivent surveiller leurs noms de domaine, et anticiper pour qu'ils ne soient pas utilisés d'une manière abusive et pour éviter d'induire en erreur les consommateurs.

- **Propriété intellectuelle sur internet :**

La propriété intellectuelle sur Internet fait référence à la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) pour les créations mises en ligne. Les DPI englobent un ensemble de droits légaux incluant les créations de l'esprit humain, notamment les marques commerciales.

Sur Internet, les marques commerciales sont souvent utilisées dans les noms de domaine, les titres de sites web, les logos, les slogans, etc. Il est important de protéger les marques commerciales contre l'utilisation non autorisée par des tiers. La propriété intellectuelle sur Internet accomplit ce besoin essentiel qui est la protection des droits des créateurs, des entreprises et des innovateurs dans le monde numérique.

- **Droit du site de commerce électronique :**

En plus du respect des lois de la propriété intellectuelle, le commerce électronique est régi par d'autres règlementations. Des meilleures pratiques en matière de commerce en ligne exigent une connaissance de ces lois. D'abord, les sites de commerces doivent adhérer aux conditions générales de vente (CGV) qui précisent les termes et les conditions de vente et d'achat, à savoir, les modalités de paiement, les délais de livraison, les politiques de remboursements et de retour, etc. De plus, ces sites sont obligés de protéger des données personnelles concernant la collecte, le traitement et la sécurité de données personnelles des utilisateurs. Ils doivent aussi préserver les informations précontractuelles, et assurer le droit de rétraction et la conformité des produits. Enfin, les exploitants de sites de commerce électronique sont responsables de produits défectueux, de publicités trompeuses et de violation des droits de propriété intellectuelle.

- **Propriété intellectuelle et réseaux sociaux :**

La propriété intellectuelle et les réseaux sociaux sont étroitement liés en raison de la nature même des réseaux sociaux en ligne où les utilisateurs partagent souvent du contenu protégé par le droit d'auteur et des informations qui peuvent être soumises à d'autres formes de protection de la propriété intellectuelle.

Les utilisateurs des réseaux sociaux partagent fréquemment des textes, des images, et d'autres contenus qui peuvent être protégés par le droit d'auteur. Toutefois, ils peuvent partager des photos et des vidéos qui incluent des personnes identifiables. Il est important de respecter les droits à l'image et à la vie privée des personnes concernées et d'obtenir leur consentement lorsque cela est nécessaire. Les utilisateurs des réseaux sociaux doivent s'informer et prendre connaissance des conditions d'utilisation de la plateforme. Il s'agit de licences permettant au réseau social d'utiliser le contenu partagé par certains utilisateurs à des fins publicitaire stimulant la promotion de la plateforme.